

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Meilleur journal de l'année
Prix RACHEL GUÉRETTE
Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 13 avril 1990
Vol. 24 n° 15 - 12 pages

Hausse des plaintes

à lire en page 2

Un comité de parents

à lire en page 6

Déjà 20 ans, ça se fête!

à lire en page 11

SOMMAIRE

13/4

• Rapport annuel de D'Iberville Fortier

Le Commissaire aux langues officielles critique la lenteur du gouvernement

par JACQUES BEAUPRE

Dans son rapport annuel 1989, le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier s'en est surtout pris au gouvernement fédéral pour son manque de volonté à mettre en application la Loi sur les langues officielles votée en 1988. Les sous-titres de son rapport tels: espoirts déçus, petit à petit, un engin à deux vitesses, on se plaint à juste titre, ça grouille pas vite ou encore, hibernation prolongée, indiquent bien la perte de patience du Commissaire aux langues officielles.

«Dans au moins 80% des institutions fédérales, lit-on dans le rapport, la Loi sur les langues officielles de 1988 a eu peu d'effets». Aux politiciens, Monsieur Fortier reproche d'avoir peu fait pour la défense du bilinguisme. Au gouvernement, en particulier le Conseil du Trésor, le Commissaire reproche beaucoup de retarder la publication des règlements qui donneront un sens et des dents à la loi de 1988. «Si l'on craint les réactions négatives, l'on a tort. Il faut avoir le courage d'y faire face. Il ne s'agit pas après tout de faire la révolution mais tout bonnement d'appliquer la loi». En l'absence de règlements, poursuit D'Iberville Fortier, le gouvernement aurait pu au moins donner des directives claires.

LES CANADIENS APPUIENT LE BILINGUISME

Alors que le gouvernement fédéral traîne la patte selon le Commissaire et que le bilinguisme fait l'objet d'attaques vigoureuses, les Canadiens eux, appuient majoritairement (51%) et en nombre toujours croissant le bilinguisme officiel. Il n'y a qu'au Québec et en Colombie-Britannique où le bilinguisme perd de la popularité. Il n'y a que dans l'Ouest que la majorité n'appuie pas le bilinguisme même si, dans les Prairies, les appuis augmentent (de 33% à 38%).

LE BILINGUISME NE COUTE PAS CHER

Le rapport répond par ailleurs à ceux qui disent que le bilingüisme coûte trop cher. Seulement un demi de 1% de tout le budget du gouvernement fédéral est affecté au bilinguisme et les services directs à la population ont coûté seulement la moitié de ce montant, soit 312 millions $. Les dépenses reliées au bilinguisme, souligne le rapport, ont chuté de 38% en 10 ans.

Le Commissaire dresse d'autres parts la liste des réalisations positives de 1989 à commencer par la question scolaire avec la cause Mahé-Bugnet (en 89 la Cour suprême n'avait pas

(suite en page 2)

Deni J. Lorieau, représentant du CLO.

La Cabane à sucre à Saint-Paul



Jacques Chauvin était l'artiste invité. Il a su amuser et faire chanter petits et grands, lors de cette belle journée de plaisir.

• Du 30 avril au 15 mai

Deuxième série de rencontres publiques sur la gestion scolaire

Le deuxième série de rencontres publiques sur la gestion des écoles franco-albertaines prévue dans le cadre de la consultation provinciale organisée par l'A.C.F.A. provinciale et la Fédération des parents francophones de l'Alberta aura lieu du 30 avril au 15 mai prochain.

Les experts conseils embauchés par les deux organismes provinciaux MM. Denis Tardif et Phillip Lamoureux se rendront à nouveau dans chacune des régions qu'ils ont visitées en janvier et février dernier pour faire part à la population des grands principes qui devraient être respectés dans l'élaboration du ou des modèles de gestion des écoles franco-albertaines. Ils présenteront aussi aux personnes présentes les modèles de gestion qui pourraient être adoptés par la province.

La liste des principes qui a été élaborée par les experts conseils et vérifiée auprès des membres du comité consultatif sur la gestion des écoles franco-albertaines sera distribuée sous peu à toutes les régionales de l'A.C.F.A. de même qu'à tous les comités de parents francophones de la province afin de permettre à tous ceux et celles qui s'intéressent à l'éducation française d'en prendre connaissance et d'en discuter avant la tenue des rencontres publiques.

Il est à noter que les principes qui ont été établis tiennent compte des opinions recueillies lors de la première consultation dans les régions de même que des déclarations contenues dans le jugement de la Cour suprême du Canada qui a été rendu le 15 mars dernier dans la cause Mahé-Bugnet.

La liste des dates des réunions publiques et des endroits où elles auront lieu apparaît en page 6 dans le journal.

Pour de plus amples renseignements les personnes intéressées sont priées de s'adresser au bureau de leur A.C.F.A. régionale ou encore à leur société de parents.

Au national...

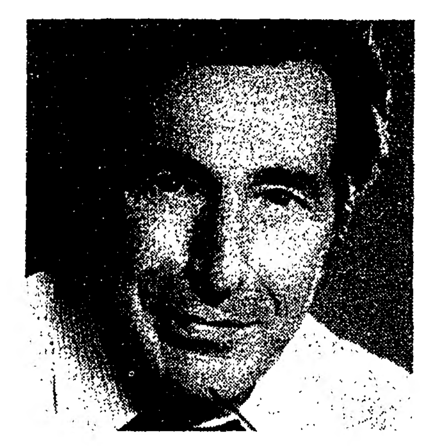
• Ottawa

La crise linguistique n'inquiète pas le Commissaire

A.P.F. - La crise linguistique qui fait rage en Ontario depuis le début de l'année n'empêche le Commissaire aux langues officielles de dormir.

Dans son rapport annuel, D'Iberville Fortier ne fait aucunement mention de la crise linguistique en Ontario, ne mentionne pas la ville de Sault-Sainte-Marie, et ne fait aucun commentaire sur le mouvement extrémiste Alliance for the Preservation of English in Canada (APEC). Raison. Le rapport porte sur l'année 1989. M. Fortier écrit toutefois que «les Anglo-Québécois ont eu beaucoup de mal à se remettre d'un double choc à la fin de l'année 1988: l'adoption de la Loi 178, et l'incendie des locaux d'Alliance-Québec.

M. Fortier a tenu devant la presse parlementaire des propos beaucoup moins durs envers l'APEC, que ceux tenus une semaine plus tôt par le président de la Commission des droits de la personne, Max Yalden, lors du dévoilement de son rapport annuel. «Chacun a son style» s'est contenté de répondre M. Fortier.


D'Iberville Fortier

Il continue à croire que le mouvement d'unilinguisme est «un phénomène passager». «Nous ne sommes pas indûment alarmés du fait qu'un petit village de Colombie-Britannique s'est joint aux 50 municipalités ontariennes (qui ont proclamé l'unilinguisme)». Il parle même de la crise comme d'un «mouvement assez régional».

De l'APEC, M. Fortier dira que ses membres «représentent le passé plus que l'avenir» et que bon nombre de leurs allégations «sont trompeuses». Mais M. Fortier est serein devant l'adversité. «Je ne pense pas qu'on devrait accorder trop d'attention à ces gens-là. Ils ne sont pas très puissants». Optimiste, M. Fortier estime que les Canadiens «sont peut-être inquiets, mais pas défaits».

• Ottawa

Hausse des plaintes de 25% au pays

A.P.F. - Le nombre total de plaintes déposées au Commissariat aux langues officielles a augmenté de 25% en 1989, et la grande majorité touchaient le service au public. Plus de 20% de ces plaintes proviennent de la presse minoritaire.

Le rapport annuel du Commissaire aux langues officielles révèlent une insatisfaction croissante des communautés minoritaires devant l'absence d'application de la nouvelle Loi sur les langues officielles en ce qui a trait à la langue de service au public et la langue de travail. «C'est le pas de tortue» constate le Commissaire D'Iberville Fortier.

Le Commissariat a reçu 2 743 plaintes en 1989. Personne ne sera surpris d'apprendre que 86.7% de toutes les plaintes formulées en 1989 provenaient de francophones. De toutes les plaintes reçues, 19% portaient sur l'absence de publicité dans la presse de langue minortaire. Il n'est donc pas étonnant que cette année, dans les plaintes concernant la langue de service, le plus grand nombre de plaintes a trait aux publications dans les médias (21.6%). Elles sont suivies de celles des voyageurs (20.2%), qui se plaignent surtout de l'absence de bilinguisme dans les aéroports et chez les compagnies aériennes. Le commissaire donne pour exemple un vol d'Air Canada du 14 janvier 1987 alors que le capitaine du vol a expliqué aux passagers **en anglais seulement** qu'ils devaient se préparer à un atterrissage d'urgence. Les autres plaintes reçues en 1989 concernant les services se rapportent surtout aux communications visuelles, comme les affiches (15%), les communications en personne (13.7%) et les communications au téléphone (12.6%).

Commissaire...

(suite de la page 1)

encore rendu son jugement), l'enseignement croissant des deux langues officielles à l'école et le fait que maintenant trois parents sur quatre veulent que leurs enfants apprennent la langue seconde. Le Commissaire souligne aussi que le bilinguisme a fait un pas en avant dans plusieurs provinces, ce qui souligne-t-il n'est pas le cas en Alberta.

L'OFFRE ACTIVE

Selon le Commissaire aux langues officielles, la priorité pour le gouvernement devrait être de donner des directives sur l'offre active qui constitue, selon les mots de Monsieur Fortier, «la pierre angulaire de la nouvelle loi». Selon un sondage réalisé par le Commissariat, dans seulement 14% des bureaux bilingues les fonctionnaires accueillent les clients dans les deux langues.

L'IMPORTANCE DE LA PRESSE MINORITAIRE

Le Commissaire dénonce aussi l'absence de lignes directrices claires sur le recours aux médias desservant les minorités de langues officielles. A notre avis, dit Monsieur D'Iberville Fortier, «l'utilisation éclairée des médias dans les deux langues officielles doit faire partie intégrante du plan de communication entre le gouvernement et le public». Il poursuit en disant «que la meilleure façon de toucher une minorité donnée est d'utiliser la presse locale, notamment lorsque l'institution a retenu les médias écrits pour s'adresser à la majorité». La Commission a d'ailleurs reçu 450 plaintes à cet effet en 1989 (19% de toutes les plaintes reçues) dont 111 contre Air Canada qui a cessé d'utiliser les journaux francophones hors Québec.

• Ottawa

Le gouvernement fédéral dit: Pas de règlements sur les langues officielles avant juin

par JACQUES BEAUPRE

Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de se presser pour publier les règlements qui donneront un sens et des dents à la nouvelle Loi sur les langues officielles votée en 1988. Le président du Conseil du Trésor, Robert René De Cotret a déclaré que les règlements seront déposés en Chambre au plus tôt en juin et peut-être à l'automne. En réponse à une question du critique libéral en matière de langues officielles, Jean-Robert Gauthier, Monsieur De Cotret a répondu que les minorités «avaient fait ressortir le besoin de faire certaines modifications dans l'avant projet».

• Ottawa

Le ministère de la Justice publie une brochure sur les langues officielles

A.P.F. - Le ministère de la Justice vient de publier une brochure concernant la Loi sur les langues officielles de 1988, qui est destinée à la communauté juridique et aux journalistes spécialisés.

La ministre de la Justice et procureure générale du Canada, Mme Kim Campbell, en a fait l'annonce le jour même où le Commissaire aux langues officielles dévoilait son rapport annuel, dans lequel il critiquait justement le manque d'information sur la nouvelle loi depuis son adoption.

La nouvelle brochure bilingue et gratuite de 16 pages porte sur les obligations des institutions fédérales en matière d'administration de la justice, de service au public et de langue de travail. Elle traite également de la participation des deux groupes linguistiques dans les institutions fédérales, de la promotion des minorités de langue officielle, de l'étude des plaintes et des recours possible devant les tribunaux.

Il n'y a pas de fumée sans feu!



par MARIETTE CHAMBERLAND

Michelle Brousseau de Mallaig a remporté la première place au niveau provincial dans un concours parrainé par The Fire Prevention Branch of Alberta Labour. Cette élève de la 3e année a mérité un chèque de 50 $ et l'encadrement du dessin qu'elle a colorié. Son prix lui a été remis le 20 mars par Michel Mahé, pompier en chef à Mallaig et Terry Laboucan, représentant de la province.

(Photo Mariette Chamberland)

À la 3...

• Edmonton

Les associations des Franco-Albertains et Canadian Parents for French appuient les conclusions du Commissaire

par JACQUES BEAUPRE

Première à prendre la parole après le dépôt du rapport du Commissaire aux langues officielles, la présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet a déclaré: «c'est plus que jamais le temps de passer à l'action». Selon Madame Levasseur-Ouimet, le rapport indique encore une fois que la situation urge. Elle a rappelé l'assimilation galopante et elle dit que la communauté attend avec impatience une entente Canada/Communauté.



France Levasseur-Ouimet

Le message de l'A.C.F.A. est qu'il faut avant tout une volonté politique et une vision à long terme des gouvernements et des leaders et elle a une nouvelle fois demandé au gouvernement Getty de faire preuve de générosité envers les francophones. Madame Levasseur-Ouimet a par ailleurs dénoncé les lenteurs à appliquer la nouvelle Loi sur les langues officielles adoptée en 1988. La Loi, dit-elle s'engage à promouvoir l'épanouissement et à appuyer le développement des communautés de langues officielles. «Je pense, poursuit-elle que cet épanouissement est très important».

Le directeur général de Francophonie jeunesse de l'Alberta Pierre Bourbeau a appuyé les conclusions du Commissaire et s'est lui aussi dit déçu de la lenteur avec laquelle évoluent les langues officielles. Partant d'une expérience personnelle il dit que le gouvernement n'a aucune raison pour ne pas combler les postes bilingues dans la province et ailleurs parce que le personnel bilingue existe. Les jeunes, dit-il, peuvent perdre patience avant d'avoir la possibilité d'obtenir un emploi bilingue à la fonction publique et ils perdent confiance dans la loi. «Non seulement ça avance à pas de tortue, mais ça n'«avance pas du tout». Les possibilités d'obtenir un emploi bilingue sont importantes pour valoriser l'apprentissage et l'usage de la langue française.

LES DROITS EN EDUCATION

Viviane Beaudoin, la présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta dit pour sa part «on ne peut qu'être d'accord avec le Commissaire quand il dit qu'il y a un manque de progrès en matière de bilinguisme». Elle a remercié l'appui constant que D'Iberville Fortier a donné au développement de l'éducation française. Elle a souligné que le Commissaire a un optimisme modéré face au jugement Mahé-Bugnet et ce n'est qu'avec le temps, dit-elle qu'on verra si cet optimisme était justifié. Elle s'est par ailleurs réjouie de l'augmentation du nombre de plaintes en Alberta car elle y voit un signe que la communauté est de plus en plus au courant de ses droits et a plus de volonté à obtenir ses services en français.

Enfin, la Vice-présidente nationale de Canadian Parents for French, Pat Brehaut a fait un plaidoyer en faveur d'une plus grande promotion du bilinguisme. Selon Madame Brehaut qui faisait référence au mouvement actuel de ressac en Ontario et ailleurs, il faut donner une information plus juste, plus précise aux Canadiens de ce qu'est le bilinguisme et la situation des deux langues officielles. Il faut que nos efforts, dit-elle, contribuent à développer une atmosphère plus positive. Selon Madame Brehaut il ne fait aucun doute que la majorité des Canadiens appuient le bilinguisme (ce que confirme le rapport) et elle a rappelé que 74% des étudiants, au pays veulent apprendre les deux langues.

• Edmonton

Urgence d'agir en Alberta

par JACQUES BEAUPRE

Contrairement à l'année précédente alors qu'avait été votée la Loi 60 qui faisait de l'Alberta une province unilingue, le Commissaire ne tire pas de conclusions générales sur la situation albertaine. Il dit que cette décision de l'Alberta cause toujours beaucoup d'amertume et il note que plus d'un an après l'adoption de la Loi 60 il n'y a toujours pas d'entente Canada/Communauté. Il pointe aussi du doigt le retrait du million de dollars promis par l'Alberta, en décembre 1988 pour l'éducation des francophones. Il souligne aussi la situation de l'éducation française à Saint-Paul où il n'y a toujours pas d'école française, entre autres, dit-il parce que les francophones ont voté contre la création de nouveaux districts scolaires.

Selon le commissaire, il y a urgence d'agir en Alberta. Selon les dernières estimations, il n'y a plus que 49 205 francophones en Alberta (2.5% de la population) et seulement 28 025 qui utilisent le français à la maison.

Il note cependant plusieurs éléments positifs de prise en main de leur destinée à commencer par l'apport de la cause Mahé-Bugnet dont il dit attendre beaucoup (le jugement n'avait pas encore été rendu en 1989), le dépôt du rapport Desjarlais et l'ouverture de l'école Notre-Dame à Edmonton.

Le rapport 1989 souligne aussi le désir du ministère de l'Éducation de l'Alberta d'augmenter le degré de compétence linguistique des enseignants du français.

En 1989, les Albertains ont déposé 142 plaintes dont 129 ont été acceptées (123 en 1988). Encore une fois ce sont la Société canadienne des postes avec 26 plaintes (22 en 1988) et Environnement Canada avec 16 plaintes (14 en 1988), en particulier le service des parcs nationaux qui se sont le plus attiré les foudres pour ne pas avoir respecté la loi. Fait à noter, des 142 plaintes reçues, quatre ont été déposées parce que des services en anglais étaient inadéquats.

• Edmonton

Les rencontres «Vers l'an 2000» devant des chaises vides

par JACQUES BEAUPRE

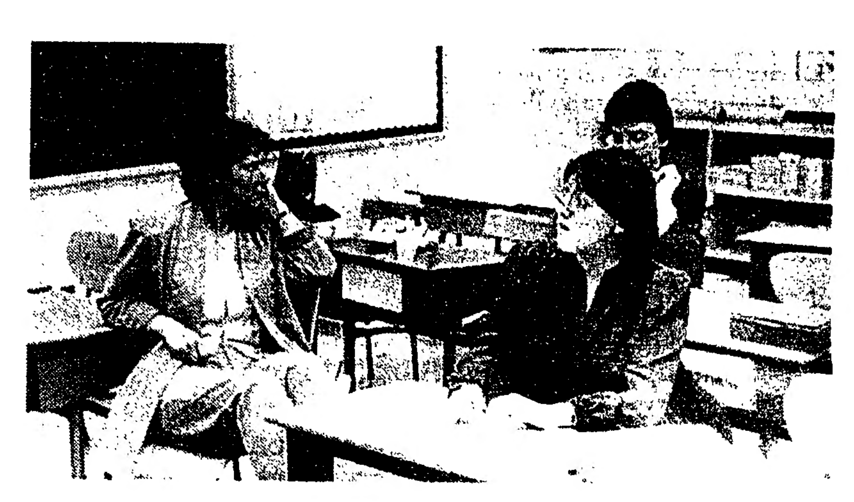
La série de rencontres sur l'avenir du développement des communautés franco-albertaines à fait faux bond à Edmonton et à Saint-Albert. Ces rencontres visent d'abord à informer la population sur l'état des négociations avec le gouvernement fédéral pour la conclusion d'une entente financière pour le développement de la communauté un peu comme cela s'est fait en Saskatchewan.

Le 3 avril, seulement quatre personnes se sont présentées à l'école Maurice-Lavallée et seulement cinq le lendemain à l'école Notre-Dame. Si la première rencontre a été annulée, celle du lendemain a au moins permis de planifier une nouvelle rencontre pour le 2 mai où, cette fois on espère que les francophones et les représentants de leurs associations se présenteront en plus grand nombre. À Saint-Albert la rencontre prévue a aussi due être remise.

Selon Lucien Larose, qui mène ces rencontres d'information et de consultation, il est difficile d'expliquer le peu d'intérêt soulevé par cette démarche. «Peut-être, dit-il, qu'il y a eu un manque de publicité». Le fait qu'une entente Canada/Communauté apparait lointaine a certainement influencé mais, rappelle Lucien Larose une telle entente peut être conclue à tout moment et très rapidement.

Ailleurs dans la province huit autres rencontres ont eu lieu dans sept communautés. Elles ont attiré 160 personnes. Selon Lucien Larose plusieurs questions reviennent souvent mais pour plusieurs c'est avant tout l'occasion de se renseigner sur l'état des discussions avec le gouvernement fédéral. L'une des questions qui soulève le plus d'intérêt, dit-il est de savoir comment serait administré l'argent qui serait versé dans le cadre d'une entente Canada/Communauté. Plusieurs intervenants ne veulent pas copier le modèle qui existe en Saskatchewan. Les 17 millions $ qu'ont reçus les Fransaskois sont administrés par un comité de neuf personnes, six de la communauté et trois du Secrétariat d'État. Les six personnes représentant la communauté sont nommées par la communauté et ce choix est entériné par l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (A.C.F.C.). Certaines personnes pensent que ce modèle de gestion enlève du pouvoir politique à l'A.C.F.C.

Monsieur Larose croit d'ailleurs qu'à la lueur des premières rencontres il devra organiser une deuxième tournée où seront présentés différents scénarios de modèle de gestion de l'argent.



Ils étaient cinq participants...tous employés ou élue de l'A.C.F.A.

• Edmonton

La grève est évitée de justesse aux écoles catholiques

par JACQUES BEAUPRE

Les 28 000 élèves des écoles catholiques d'Edmonton ont failli ne pas pouvoir retourner en classe le mercredi 4 avril. Ce n'est que quelques minutes avant le déclenchement prévu de la grève à minuit, le 4 avril, que les enseignants ont voté à très forte majorité en faveur de la proposition du conciliateur provincial. Du côté de la Commission scolaire ce n'est qu'aux petites heures du matin que les commissaires ont, à leur tour appuyé l'entente.

Les 1 700 enseignants ont obtenu ce qu'ils réclamaient à savoir un maximum de 1 400 minutes d'enseignement par semaine et un autre 400 minutes par semaine pour les tâches connexes. Le contrat de travail accepté par les deux parties prévoit par ailleurs une hausse salariale de 5 et 1/4% pour 1989-90 et une autre de 5% pour 1990-91.

Enfin un rapport annuel qui a du mordant

Le rapport du Commissaire aux langues officielles parle enfin de la manière que les francophones hors Québec préconisent depuis longtemps.

Les mots que nous attendions patiemment depuis l'entrée en fonction de M. D'Iberville Fortier en 1984, nous arrivent enfin après six ans. On a toujours prétendu qu'un poste d'ombudsman linguistique comme celui de Commissaire aux langues officielles exige une main de fer dans un gant de velours.

Malheureusement il arrive à la fin de son mandat, devant normalement quitter en 1991 après sept ans à la barre du Commissariat. Mais comme on dit si bien, il n'est jamais trop tard pour bien faire.

M. Fortier a raison de pointer du doigt le gouvernement fédéral et surtout le Conseil du Trésor pour sa lenteur à rendre publique l'importante et abondante réglementation qui servira à faire appliquer la nouvelle Loi sur les langues officielles, adoptée il y a déjà 20 mois. Tout le monde attend que le Président du Conseil du Trésor Robert René De Cotret se réveille et cesse d'avoir peur de réactions négatives ou peut-être de son ombrage. Quand on a été élu pour représenter la population et que l'on travaille réellement pour cette dernière, il faut avoir le courage de ses convictions et passer à l'action.

M. De Cotret et ses collègues du Cabinet sont de grands peureux et font tout pour éloigner l'échéancier. Selon M. De Cotret les règlements ne sortiront qu'en juin ou même à l'automne. Le prétexte? Les minorités ont fait ressortir le besoin de faire certaines modifications à l'avant-projet. C'est vrai, mais cela ne prend pas vingt mois à faire ces modifications.

Éditorial

M. De Cotret, les minorités ont toujours eu le dos très large, mais il ne faudrait quand même pas leur imputer tous les maux de la terre et surtout votre lâcheté.

Comment voulez-vous qu'on applique les principes d'une nouvelle loi si l'on a pas de guide pratique pour ce faire. Les fonctionnaires fédéraux en savent quelque chose, il attendent les règlements depuis 20 mois et tournent en rond.

Et on attend... Et ça traine... Et les ministères sont paralysés... Et le bilinguisme prend du recul... Et le tout donne lieu à des gestes d'intolérance...

Mais qui s'occupe d'informer et de sensibiliser les Canadiens sur le bilinguisme? S'il faut attendre après les politiciens, on peut attendre très longtemps. Qu'attend le CLO pour entreprendre une campagne intense dans ce domaine? Qu'attend le CLO pour réclamer du gouvernement fédéral des fonds suffisants pour jouer efficacement le rôle qu'on attend de lui? N'est-il pas le mieux placé pour informer et sensibiliser la population? Et qu'attendent nos associations provinciales, et on ne parle pas seulement de l'A.C.F.A., mais surtout l'ensemble des associations pour qu'elles planifient une campagne de visibilité? Elles se doivent d'utiliser toutes les occasions pour démontrer aux yeux de la majorité non seulement qu'elles existent mais surtout qu'elles travaillent de façon dynamique pour la communauté franco-albertaine à la promotion de la langue et de la culture françaises en Alberta.

Il est évident que la nouvelle Loi C-72 ayant plus de mordant permettra aux francophones hors Québec, nous l'espérons, d'avoir de meilleurs services dans les divers ministères fédéraux. Et espérons que cela favorisera l'offre active de services bilingues dans le milieu fédéral surtout dans l'Ouest canadien.

PIERRE BRAULT

SMAC à Mallaig



par MARIETTE CHAMBERLAND

L'école de Mallaig a reçu le 19 mars la visite de l'équipe de production de l'émission SMAC. Ils se sont rendus dans la classe de Mme M. Chamberland où ils ont filmé 5 petites saynètes présentées par les élèves de la 3e année. Les fidèles de SMAC ont pu voir les créations de ces jeunes lors de l'émission du 28 mars. Les jeunes ont pu connaître un peu la vie d'une vedette de télévision: les reprises des scènes, les lumières chaudes, les attentes. La journée a pris fin avec la visite du Smacasaure à la grande joie des élèves.

(Photo Mariette Chamberland)

Lettres ouvertes

Commission scolaire de Falher

Monsieur,

Il me semble qu'étant journaliste c'est votre devoir de faire du reportage sans parti-pris ayant tous les renseignements nécessaires.

Je trouve que c'est de «charrier» un peu de votre part d'attaquer la Commisson scolaire de Falher comme vous l'avez fait dans le Franco du 16 mars, sans expliquer pourquoi elle agit ainsi.

Saviez-vous qu'à l'école communautaire Routhier de Falher on offre le **même programme** que celui qui est offert à l'école Héritage?

Saviez-vous que l'école Routhier fut la **première école** de la région à offrir le montant **maximum** de **français** de la maternelle à la 6e année qui est permis par les lois scolaires de l'Alberta? À peu près la même chose s'applique de la 7e à 9e année. C'est à la suite que les écoles de la division scolaire de High Prairie offrirent du français pour francophones (mais jamais au maximum).

Saviez-vous qu'en plus des 37 enfants qui fréquentent l'école Héritage il y en a 129 qui fréquentent l'école Routhier et ces parents sont satisfaits des programmes offerts. Sont-ils contre le français? Pas du tout! La commission scolaire n'a-t-elle pas une responsabilité envers ces familles-là qui sont en réalité la majorité de leurs parents francophones?

C'est une affaire d'argent dites-vous? **Saviez-vous** que depuis une quinzaine d'années nous sommes le district scolaire le plus haut taxé en Alberta? Et ceci parce que pendant ces années c'étaient les contribuables de Falher qui supportaient les programmes de français à Routhier pour tous les autres districts scolaires qui fréquentaient Routhier. C'est seulement depuis quelques années qu'il y a des ententes avec les autres districts et que ces derniers payent une partie des dépenses. Bien sûr que c'est une affaire d'argent! Il faut tout de même être réaliste!

Saviez-vous qu'à Routhier nous avons coupé des professeurs, des programmes afin de s'en tenir à notre budget tandis qu'à l'école Héritage on a eu un tas d'octrois pour tenir leur système Cadillac à fonctionner. Ce n'est pas grâce à leurs contribuables.

Saviez-vous que la raison pour laquelle le système de Saint-Isidore est en difficulté financière ce n'est pas surtout que Falher ne signe pas une entente mais plutôt que Saint-Isidore dépense sans s'inquiéter des conséquences et qu'il se fie sur le ministère pour boucler son budget?

Saviez-vous que les frais de scolarité dûs à Falher de la part de Saint-Isidore pour l'année scolaire 1987-88 (dernière année que les élèves de Saint-Isidore fréquentèrent l'école Routhier) n'ont jamais été payé?

Saviez-vous que dépendant de l'entente entre les deux districts scolaires les taxes de la ville devront augmenter encore?

Saviez-vous que les contribuables en ont assez de cette affaire-là?

Saviez-vous que dans les paroisses, les paroissiens sont divisés, qu'à l'intérieur des familles c'est la gribouille et cela depuis l'ouverture de l'école Héritage.

Saviez-vous que le district scolaire de Falher laisse **gratuitement** l'école à des organisations francophones, culturelles, récréatives, éducationnelles...

Saviez-vous que les écoles à deux voies sont considérées comme étant responsables de l'assimilation des francophones de la région de Smoky River. Mais que doit-on penser des francophones qui depuis des années parlent en anglais à leurs enfants à la maison et qui maintenant exigent qu'on respecte leur «droit» d'envoyer leurs enfants à l'école Héritage? On peut aussi questionner la bonne volonté de parents francophones qui, il y a quelques années, inscrivaient leurs enfants dans les programmes pour anglophones à l'école Routhier lorsque les programmes français étaient disponibles et qui aujourd'hui blâme l'assimilation sur les écoles à deux voies.

Saviez-vous que certains parents de Tangent n'ont pas eu le choix de continuer à inscrire leurs enfants à l'école Routhier mais ont été forcé de transférer à l'école Héritage? Et ceci après maintes représentations auprès du comité francophone de Tangent?

Saviez-vous que l'école Routhier avait il y a quelque années un professeur certifié à plein

(suite en page 10)

Pensée de la semaine...

L'homme peut s'énivrer de lui-même, mais il ne peut pas s'en nourrir

(Ernest Hello)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Jacques Beaupré

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 466-6581

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

• Saint-Paul

La Cabane à sucre accueille plus de 500 personnes

par LISE HOLETON

Plus de 500 personnes se rassemblaient le dimanche 25 mars au Camp de la Caisse Populaire/Lac Saint-Vincent pour la 21e Cabane à sucre de l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul.

C'est dans une atmosphère typiquement canadienne, amicale et familiale que la journée se déroula. La musique traditionnelle du «Bon Vieux Temps», la promenade en traîneau, les jeux en plein air, les glissades en traîne sauvage et en soucoupe volante, la visite du Bonhomme Carnaval, les mets canadiens, la tire sur neige et le spectacle de la vedette Jacques Chauvin ont su divertir la foule.

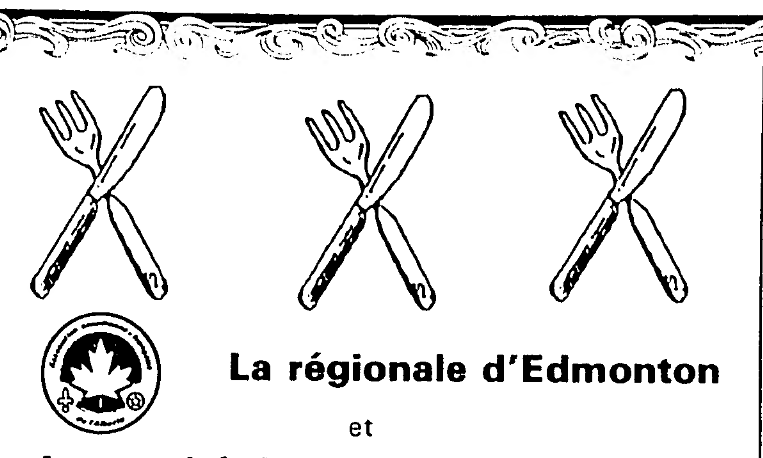
«Ça fait du bien de pouvoir venir s'amuser en français» disaient certains et d'autres... «vous devriez faire cela plus qu'une fois par année!» «Ça rappelle des bons souvenirs de par chez-nous» et le plus amusant: Je n'ai pas vu d'érables, d'où vient le sirop?... de par chez-vous on leur répondit! Tout cela pour vous dire que la foule se composait d'une variété de gens nous venant d'un peu partout c'est-à-dire: La Base Militaire de Medley, Grand Centre, Cold Lake, Fort McMurray, Végreville, Edmonton, Lafond, Saint-Edouard, Mallaig, Bonnyville, Therrien, Sainte-Lina, Saint-Vincent et Saint-Paul.

L'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul remercie sincèrement ses nombreux bénévoles pour leur temps, équipement et énergie et tous ceux et celles qui sont venus partager leur joie de vivre!

Nous donnons donc un rendez-vous aux jeunes et moins jeunes pour la Cabane à sucre 91!



Laval Pelchat chronomètre le concours de sciottage.



La régionale d'Edmonton

et

Le comité des soupers-causeries des femmes francophones

vous invitent à leur dernier souper-causerie

le jeudi 26 avril à 18 h 30

Château Louis
11727 Kingsway avenue

Conférencière invitée: Mme Hélène Labonté
Le thème de la conférence: **Relation enfants/adultes/parents âgés.**

Les billets sont maintenant en vente **au coût de 16 $** et sont disponibles auprès des membres du Comité et du Bureau de l'A.C.F.A. régionale.

Pour plus de renseignements, **appelez au 469-4401.**

Nouvelles régionales

• Edmonton

Un comité de parents pour la nouvelle école dans le nord-est de la ville

Un nouveau comité de parents pour l'établissement d'une école française dans le nord-est d'Edmonton vient d'être mis sur pied.

C'est à la suite d'une réunion d'information, préparée par la Société des parents des écoles francophones d'Edmonton à l'école Father Leo Green le 14 mars dernier, qu'un groupe de parents se sont réunis pour la première fois mercredi le 4 avril.

Comme c'est toujours le cas, une des premières tâches sera d'entreprendre le recrutement des inscriptions possibles pour cette école.

À cette fin, le support et la participation du public francophone est de la plus grande importance.

Donc, si vous pouvez offrir vos services, ou si vous désirez inscrire vos enfants ou si vous voulez simplement plus d'informations, n'hésitez pas à contactez la Fédération des parents francophones de l'Alberta au 468-6934.

• Lethbridge

À l'école communautaire Gilbert Paterson, l'immersion française: Ça bouge!



(Photo Sylvie Bouchard)

par SYLVIE BOUCHARD

Le 16 mars dernier, à l'école communautaire Gilbert Paterson de Lethbridge, 23 élèves de 9e année ont participé à un superbe «dance-o-thon».

Ces élèves dont 19 sont inscrits au programme d'immersion française de l'école et quatre suivent des cours de français langue seconde, dansaient dans le but de ramasser des fonds pour effectuer un voyage-échange avec des jeunes de l'école secondaire François-Bourrin, de Beauport (Québec).

Le «dance-o-thon» s'est déroulé pendant douze heures consécutives soit de midi à minuit à raison d'une pause de 5 minutes par heure. Il n'y a eu aucun abandon et aucune disqualification. L'événement a rapporté la magnifique somme de 1 300 $ et a été un réel succès. Félicitations à tous nos danseurs et danseuses, l'énergie était de la fête!

Le tout était une initiative des trois enseignantes du programme d'immersion française de l'école: Mme Lorraine Taylor, Mme Lorraine Méthot et Mme Sylvie Bouchard. Un gros merci aux membres de la direction de l'école qui se sont déplacés pour encourager l'événement, aux membres du conseil étudiant qui se sont occupés de la musique ainsi qu'aux nombreux parents pour leur soutien et leurs multiples contributions.

À noter que ces jeunes iront au Québec du 21 au 28 avril prochain et que les jeunes du Québec seront ici du 19 au 26 mai. Les élèves sont présentement engagés dans des projets de correspondance scolaire et ils ont très hâte d'aller visiter ce beau coin de pays dont on leur a si souvent parlé.

À suivre lors du retour...

Lieux et dates de la deuxième série de rencontres sur la gestion des écoles franco-albertaines

Organisée par la Fédération des parents francophones de l'Alberta et l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Jean-Côté, le lundi 30 avril à l'école Héritage; **Bonnyville,** le mercredi 2 mai au Centre culturel; **Saint-Paul,** le jeudi 3 mai au Centre culturel; **Legal,** le vendredi 4 mai* au Centre culturel; **Edmonton,** le mardi 8 mai à l'école Notre-Dame, le mercredi 9 mai à l'école Maurice-Lavallée; **Fort McMurray,** le jeudi 10 mai au Local de l'A.C.F.A.; **Calgary,** le lundi 14 mai à l'école Sainte-Anne; **Lethbridge,** le mardi 15 mai au Centre culturel; **Plamondon,** le mercredi 16 mai au Centre culturel.

*** Sujet à changement.**



L'histoire des Oblats dans l'Ouest

AVRIL

8	9	10	11	12	13	14
1929	1861	1909	1906	1885	1965	1976
INCENDIE DE L'EGLISE DE SAINT-NORBERT (MAN.)	ARRIVEE DU P. LACOMBE A SAINT-ALBERT AVEC SES PREMIERS COLONS	OUVERTURE DE LA COLONIE DE ST-PAUL DES METIS AUX COLONS BLANCS	DEBUT DE LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CATHEDRALE DE ST-BONIFACE	ARRIVEE A CALGARY DU 65E BATAILLON	DECES DU PERE ROMEO LEVERT OMI	LES OMI VENDENT LE COLLEGE SAINT-JEAN A L'UNIVERSITE DE L'ALBERTA

Arts et spectacles

• Saint-Paul

La Franco-Gang fait salle comble

par ARLETTE DHUICQUE

Une belle surprise nous attendait à l'école Régionale de Saint-Paul le dimanche après-midi, 1er avril. Notre communauté recevait la troupe théâtrale de Plamondon, la FRANCO-GANG. Ils venaient nous présenter leur nouvelle pièce: SÉRAPHIN II, LE RETOUR.

Cette communauté voulu donner une suite à leur première pièce ayant pour cadre leur petit village et faisant revivre quelques-uns des personnages de la longue série télévisée, Les Belles Histoires des Pays d'en Haut, si chère à toute la francophonie canadienne.

Pour cela, au cours de veillées, de rencontres, tous ensemble, ils ont élaboré une nouvelle pièce de théâtre. Au début de la représentation Rita Plamondon, la narratrice, résuma les péripéties passées et les nouvelles au fur et à mesure du déroulement de la pièce.

Et, c'est ainsi qu'ils ont fait revivre, le père Ovide, Todore, la Lionne, Rosa-Rose, le Curé et sa bonne, Alexis, Donalda et bien entendu le légendaire Séraphin, ajoutant quelques autres personnages pour les besoins de leur histoire.

Rassemblant les idées de tous, leurs dialogues improvisés et surtout leur imagination et leur talent, Rita L'Heureux fit la transcription scénique, aidée pour la mise en scène de Rose-Marie Ménard et de toute l'équipe des participants, aussi bien acteurs, techniciens et assistants.

Les lumières éteintes, l'émotion traversa la salle avec l'inoubliable musique des Belles Histoires des Pays d'en Haut. Le rideau se leva sur Séraphin interprété par Jérémie Gauthier. Son jeu de composition et son talent furent si remarquables, que l'on retrouvait exactement notre avare. Il en fut de même pour tous les autres acteurs. Par leur costume, leur maquillage, leur coiffure, leur jeux de scène et leur interprétation ils ont su recréer ces personnages que nous connaissions si bien. Nous les voyions revivre dans les dialogues faits d'émotion et d'humour.

L'humour était partout, même dans la mise-en-scène. Arrivés avec ses décors, la FRANCO-GANG a fait preuve, de grande imagination, de recherche et de travail incroyables. Il est à souhaiter qu'à travers toute la province, les communautés puissent voir cette pièce et aussi entendre cette musique.

Les gens de Plamondon sont des musiciens nés. Elle est là leur musique, rythmée, endiablée, si personnelle. Elle jaillit d'eux-même, comparable à nulle autre.

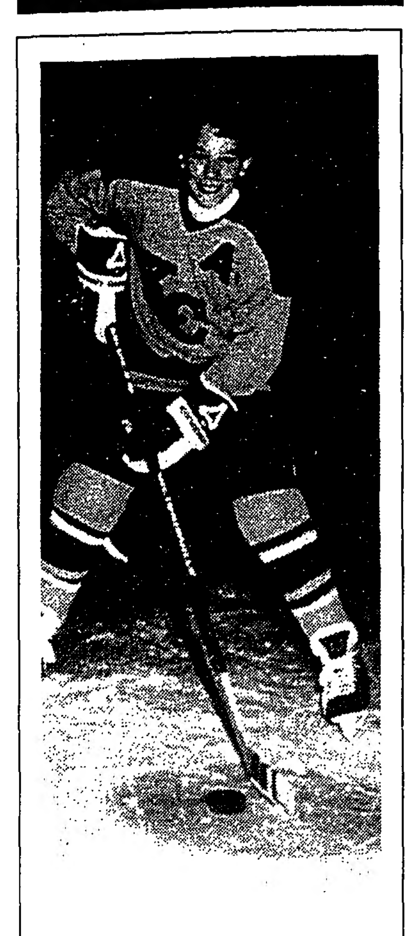
Ils ignorent leurs talents et ils furent étonnés d'être acclamés, debout, par toute une salle comble, ici à Saint-Paul.



Une scène de la pièce de théâtre, Séraphin II.

Carrières et professions

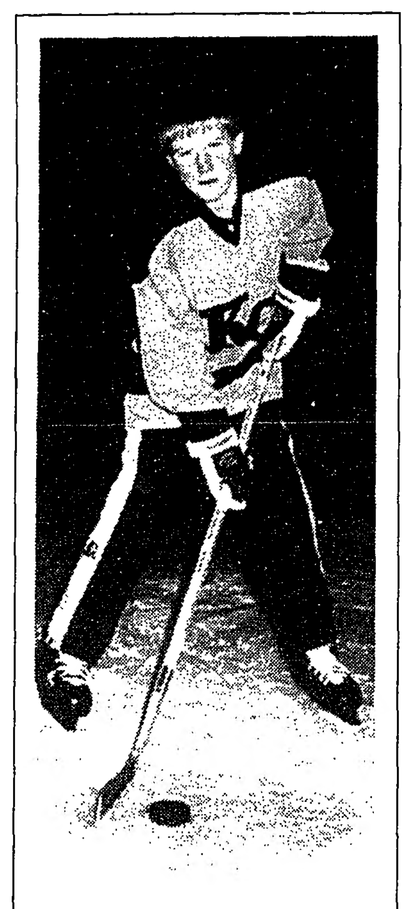
Nos jeunes étoiles du hockey



LES VOYAGEURS ATOMES «C»

Nom: **René Tardif**
Âge: **10 ans**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueur de hockey préféré: **Mark Messier**
Position préférée: **Centre**
Sports et activité préféré: **Hockey**

René aimerait remplacer Wayne Gretzky et jouer pour la Ligue Nationale.



LES VOYAGEURS ATOMES «C»

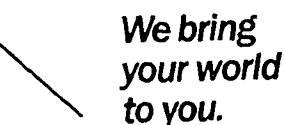
Nom: **Marcel Viallet**
Âge: **11 ans**
Équipe de hockey préférée: **Les Canadiens**
Joueur de hockey préféré: **Jari Kurri**
Position préféré: **Défense**
Sports et activités préférés: **Hockey et soccer**

Marcel est étudiant à l'école Maurice-Lavallée et rêve de devenir joueur de hockey.

Bloc-notes

une courtoisie de...





Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

BADMINTON francophone tous les mardis de 19h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée, gratuit. Bienvenue à tous! Info: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

ENTRE FEMMES - Rencontre de 9h à 11h, tous les jeudis à l'école Saint-Thomas d'Aquin, et maintenant au Leefield Community Hall tous les mercredis de 13h à 15h. Pour de plus amples renseignements, appelez Christiane au 466-5012.

27.4

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions puor l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267.

27.4

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent: Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.

20.4

BONNYVILLE

Réunion du Conseil exécutif de l'A.C.F.A. le 23 avril à 19h00. Inf.: 826-5275.

Réunion du Conseil régional de l'A.C.F.A. le 25 avril à 19h30 au Centre culturel. Inf.: 826-5275.

27.4

CALGARY

Madame Robie Robichaud, agente de ressourcement à la commission de la fonction publique du Canada, fera une présentation générale au sujet du recrutement de personnes bilingues intéressées à travailler dans la fonction publique. L'atelier est donné gratuitement à chaque mois au Centre de l'éducation permanente à Calgary. Pour plus d'informations veuillez communiquer avec Sol à 297-4023.

25.5

SAINT-PAUL

Le Club des cinéphiles présentera pour les jeunes et les adultes, au petit théâtre de l'école régionale, le vendredi soir de 19h à 20h45 (entrée gratuite) les films suivants: le 20 avril: La flûte à 6 Sthroumpfs; le 4 mai: Le trésor de la Nouvelle France et le 18 mai: L'invention diabolique.

18.5

Ciné-club - Le film: «Tintin, l'Affaire tournesol», sera projeté dans les écoles au mois d'avril aux dates suivantes: Girouxville, 24 avril; Jean-Côté, 25 avril; Donnelly, 26 avril, Falher, 27 avril.

27.4

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés de la Région du pacifique, Travaux publics Canada, 601, 1166 rue Alberni, Vancouver, (Colombie-Britannique) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

APPEL D'OFFRES N° 70C-90-0002: Broyage et stockage - divers endroits - du km 577 au km 1000 - Autoroute de l'Alaska, C.-B.

DATE DE FERMETURE: le 9 mai 1990 à 11 h 00 (H.A.P.)

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada à Whitehorse; à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta. On peut aussi les consulter bureaux de l'Association conjointe de la construction à Vancouver, C.-B. aux Associations de la construction à Dawson Creek, Fort St.John, Prince George; à l'Association des contracteurs du Yukon, Whitehorse; l'Association des constructeurs de routes de la C.-B., Richmond; à l'Association des constructeurs de routes de l'Alberta à Edmonton et aux bureaux de Travaux publics Canada à Fort Nelson.

INFORMATIONS TECHNIQUES: B.M. (Bud) Robinson
Gérant de projet
Tél.: (604) 774-6956

INFORMATION CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES: (604) 666-0185

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, tél.: (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée.

PROJETS

N° 669442
PARC NATIONAL YOHO, C.-B.
RECONSTRUCTION
PONT KICKING HORSE RIVER, km 94.0
OVERPASS C.P.R. km 92.6
AUTOROUTE TRANSCANADIENNE

Date de fermeture: **le 4 mai 1990**

N° 669046 POUR SERVICE CANADIEN DES PARCS
PARC NATIONAL KOOTENAY, C.-B.
RECONSTRUCTION
PONT VERMILLON RIVER, km 41.23
PONT WARDLE CREEK, km 51.14

Date de fermeture: **le 2 mai 1990**

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada situés à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta; Bureau 632, Édifice Harry Hays, 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta; 1166 rue Alberni, Vancouver, C.-B. On peut aussi les consulter à l'Association des constructeurs de routes de l'Alberta située à Edmonton, Alberta; et à l'Association des constructeurs de routes de la C.-B. située à Richmond, C.-B.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.



Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05.90

EDMONTON

Êtes-vous intéressé à visiter la France cet été en train? Si oui, téléphonez-moi au 481-4396.

20.4

Position permanente, gouvernante/aide-ménagère pour fillette de 3 ans. Devra habiter avec nous. Références et expérience requises. Contacter Monique au 264-1009.

27.4

Maison à louer - Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Situé à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966.

18.5

CALGARY

PRÉ-MATERNELLE L'ARC-EN-CIEL: Une pré-maternelle entièrement francophone à Calgary, pour enfants de 3 et 4 ans. Située dans un milieu francophone. Pour plus d'informations, téléphoner au 230-5944.

4.5





SOUMISSIONS

POUR RAMASSER LE MATÉRIEL DES VOIES DU MILLE 0.00 AU MILLE 15.00, SUBDIVISION CORNING À PEEBLES, SASKATCHEWAN ET EN TERMINANT À CORNING, SASKATCHEWAN

Les travaux consistent à défaire, enlever, empiler et/ou charger tout le matériel des lignes abandonnées sur des wagons.

Les soumissions cachetées dans des enveloppes pré-adressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure avancée des Rocheuses, le jeudi 19 avril 1990.**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de l'Administrateur des contrats, 16e étage, 10 004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), ou au bureau du Gestionnaire des projets spéciaux, 2e étage, 201 - 1ère Av. Sud, Saskatoon, Saskatchewan, le ou après le jeudi 5 avril 1990 sur dépôt **non-remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (50 $)** pour chaque jeu, à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié égal à 5% de la soumission ou d'un certificat de garantie égal à 10% de la soumission et à l'ordre de la Compagnie de chemins de fer Canadien National.

Informations techniques: M. J. Geo. Newlove, Gestionnaire de projets spéciaux, Saskatoon, Sask. (306) 956-5580

Informations concernant la soumission: Gestionnaire de l'administration des contrats, Edmonton (Alberta), (403) 421-6382

La plus basse, ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 16 AVRIL 1990

CS	SD	TITRE	INTERPRETE
1	2	**Tipatshimun**	Kashtin
2	3	**Salut salaud**	Vilain Pingouin
3	6	**Prête-moi ton regard**	Jim Corcoran
4	1	**Un château de sable**	Paul Piché
5	8	**T'oublier**	Marie Carmen
6	5	**Fille de pluie**	Roch Voisine
7	9	**Miss monde pleure**	Les Innocents
8	10	**T'es ma danseuse**	Marc Lavoine
9	-	**Et même**	Nicolas Peyrac
10	-	**Le fantôme de l'opéra**	Jean-Patrick Capdevielle

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.



Radio-Canada
CHFA/Alberta

Lettres...

(suite de la page 4)

temps responsable d'un programme culturel dans l'école? Combien d'écoles françaises ont cela?

On dit qu'il faut garder sa langue pour garder sa foi. Est-ce cela être chrétien - se déchirer les uns les autres, se manger la laine sur le dos?

Il n'est pas mal de louanger son école, mais est-il nécessaire d'abaisser, de mépriser, de noircir l'école Routhier?

Est-ce acceptable de laisser passer en ondes des commentaires dommageables, négatifs et même faux de la part d'anciens élèves et professeurs de Routhier? C'est ça de la **bonne formation?** Pourquoi ne pas reconnaître ce qu'ils ont reçu à Routhier plutôt de dire qu'il n'y a jamais rien eu de bon à Routhier. Entendez-vous les étudiants, le personnel les gens de Falher en faire autant?

«En se vengeant, on se rend égal à son ennemi, en pardonnant on se rend supérieur» Francis Bacon. Peut-être la raison du silence?

Personnellement, j'ai enseigné à un **tas** d'enfants de Saint-Isidore, de Marie-Reine et j'en ai beaucoup joui. J'ai également joui de travailler avec ces parents qui étaient très gentils, dévoués, intéressés. Je suis assez **«grande»** pour le dire. C'est la vérité!

Nos trois enfants (maintenant adultes) sont parfaitement bilingues parce que **à la maison** c'était la loi qu'on y parlait le français. Nous sommes francophones et nous y tenons. Mais de là à faire la guerre, à virer le monde à l'envers il y a une différence!

Votre journal n'est-il pas le journal officiel de **tous** les francophones de la province? Vos oeufs, par contre sont tous dans le même panier. Vous ne supportez que les parents qui fréquentent les écoles francophones homogènes. On peut en dire autant pour l'A.C.F.A. Que faites-vous de tous les autres francophones, la majorité?

Renseignez-vous de grâce et ne parlez pas **seulement** aux gens qui vous dirons ce que **vous** voulez entendre.

Veuillez agréez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Léonne Turcotte

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 15 au 21 avril 1990

SAMEDI
- 17h00 LA BANDE DES SIX
- 18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 18h10 VIRAGES
- 19h00 SAMEDI DE RIRE
- 20h00 LES GRANDS FILMS: Mémoires du Texas
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 LES NOUVELLES DU SPORT
- 22h40 LA VEILLÉE PASCALE
- 23h40 TÉLÉ-SÉLECTION: La nuit de San Lorenzo

DIMANCHE
- 17h00 MONTRES ET MERVEILLES
- 17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY (possibilité d'une 6e partie)
- 20h00 SECOND REGARD
- 21h05 DÉCOUVERTE
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 SCULLY RENCONTRE
- 23h00 LES NOUVELLES DU SPORT
- 23h15 CINÉ-CLUB: Il n'y a pas de plus grand amour

LUNDI
- 17h00 L'HEURE DISNEY
- 18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 18h05 FILM
- 18h30 IMPÔTS 89
- 19h00 POIVRE ET SEL
- 19h30 LA COUR EN DIRECT
- 20h00 LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR
- 21h00 MONT-ROYAL
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 LE POINT
- 22h55 CINÉMA: Paradis du printemps

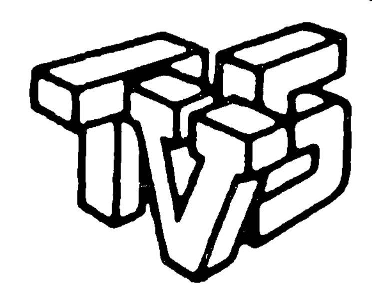
MARDI
- 17h00 CE SOIR
- 17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
- 20h00 L'HEURE DISNEY
- 21h00 GÉNIES EN HERBE
- 21h30 SUR LE VIF
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 LE POINT
- 22h40 CINÉMA: Les Nanas

MERCREDI
- 17h00 L'HEURE DISNEY
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 AUJOURD'HUI EN FRANCE
- 19h00 BOUFFÉE DE SANTÉ
- 19h30 COMMENT ÇA VA
- 20h00 LES CYNIQUES À L'UNIVERSITÉ DE L'HUMOUR
- 21h00 DALLAS
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h25 LE POINT
- 23h05 CINÉMA: Le pourpre et le noir

JEUDI
- 17h00 CE SOIR
- 18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY; la série éliminatoire
- 20h00 L'HEURE DISNEY
- 21h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
- 21h30 AUJOURD'HUI EN FRANCE
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h25 LE POINT
- 22h40 LE MONDE DU VÉLO
- 22h45 CINÉMA: La vengeance de hawk

VENDREDI
- 17h00 L'HEURE DISNEY
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 ROCK POP ET RELAX
- 19h00 LASER
- 20h00 LES GRANDS FILMS: Supergirl
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h25 LE POINT
- 23h05 CINÉMA: Un meurtre est-il facile

La télévision internationale de langue française



Semaine du 15 au 21 avril 1990

SAMEDI
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 PARCOURS
- 18h30 SACRÉE SOIRÉE
- 20h00 FAUSSE SORTIE
- 21h30 MUSIQUE CLASSIQUE
- 21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h25 PARCOURS
- 23h25 SACRÉE SOIRÉE
- 24h40 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 LES ANIMAUX DU MONDE
- 18h00 APOSTROPHES
- 19h15 GROS MÉCHANT SHOW
- 20h15 CONCERT DE PÂQUES
- 21h15 HOTEL
- 21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h15 LES ANIMAUX DU MONDE
- 22h45 APOSTROPHES
- 24h00 GROS MÉCHANT SHOW
- 01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 7 SUR 7
- 19h00 THALASSA
- 20h00 SANTÉ À LA UNE
- 21h00 ACTUEL
- 21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h20 L'INFO-5
- 22h50 7 SUR 7
- 23h50 THALASSA
- 24h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 DU COTÉ DE CHEZ FRED
- 19h00 CHAMPS ÉLYSÉES
- 20h30 CIEL, MON MARDI!
- 21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h25 L'INFO-5
- 22h55 DU COTÉ DE CHEZ FRED
- 23h55 CHAMPS ÉLYSÉES
- 01h10 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 UNE HEURE POUR L'EUROPE
- 19h00 LÉGENDES INDIENNES
- 19h30 TÉLÉOBJECTIF
- 20h30 MONTAGNE
- 21h00 SAUVE QUI PEUT
- 21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h15 L'INFO-5 (2e édition)
- 22h45 UNE HEURE POUR L'EUROPE
- 23h45 LÉGENDES INDIENNES
- 24h15 TÉLÉOBJECTIF
- 01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 EX LIBRIS
- 19h00 AVIS DE RECHERCHE
- 20h30 LE GRAND MONDE
- 21h45 CARABINE FM
- 22h10 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h40 L'INFO-5 (2e édition)
- 23h10 EX LIBRIS
- 24h10 AVIS DE RECHERCHE
- 01h35 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 TELL QUEL
- 18h30 TÉLÉSCOPE
- 19h00 MILLE BRAVOS
- 20h00 RENCONTRES AVEC...
- 20h30 FRUITS DE LA PASSION
- 21h10 PYRÉNÉES, PIRÉNÉOS
- 21h35 ARTS MAGAZINE
- 22h05 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h35 L'INFO-5 (2e édition)

• Edmonton

Déjà 20 ans, ça se fête! Rythme entraînant et spectacle apprécié

par PIERRE BRAULT

Des milliers de Franco-Albertains ont célébré le 20e anniversaire de la télévision française de Radio-Canada en Alberta, le vendredi 30 mars dernier, soit en regardant le petit écran ou en assistant en personne au spectacle donné et télévisé en direct du théâtre Arden de Saint-Albert.



Roger Pellerin

La distribution du spectacle comprenait exclusivement des artistes Franco-Albertains dont Gabrielle Bujold, Gaétan Bourdon, Crystal Plamondon, La Girandole, Roger Pellerin, Michel Landry, Lori-Lee Turcotte, Josée Lajoie et les Chantamis. Le tout était habilement animé par Marthe Langlois et Philippe Schnobb. À noter aussi que l'orchestre accompagnant ces artistes était aussi composé exclusivement de musiciens Franco-Albertains.

Avant le début de l'émission, M. Paul Dumaine, directeur régional des services français de Radio-Canada en Alberta a présenté à deux personnalités de Radio-Canada, Messieurs Raymond Marcotte, Vice-président associé à l'exploitation de la radio et de la télévision régionale à Ottawa et Renaud Gilbert, directeur de la planification de la programmation régionale à Montréal, un tableau représentant l'histoire de la communauté franco-albertaine.

Des artisans de la première heure de la télévision française étaient sur place dont Messieurs Jean Patenaude qui réalisait justement cette émission du 20e anniversaire, Armand Baril, le premier directeur des programmes de 1970 à 1972 et Jacques Boucher, directeur des programmes et de la télévision de 1972 à 1979. De plus de nombreuses personnalités de la communauté franco-albertaine participaient à cette mémorable soirée dont le Consul de France à Edmonton M. Serge Pinot et le Représentant en chef du Bureau du Québec à Edmonton M. Gérard Vézina, sans compter les 450 francophones venus de tous les coins de la province pour fêter cet événement.

Pour ceux qui auraient manqué ce spectacle, la télévision française de Radio-Canada reprendra l'émission «Déjà 20 ans» sur le réseau national le dimanche 14 mai 1990 à 14h.



La Girandole

La page de l'A.C.F.A.

LA SITUATION DES ANGLOPHONES DU QUÉBEC

Ces derniers temps il a été beaucoup fait mention des services offerts aux anglophones du Québec. L'APEC (Alliance for Preservation of English Language in Canada) a souligné le traitement fait à la communauté anglophone du Québec. Voici quelques exemples de services offerts.

LES SERVICES DE SANTÉ

Les anglophones du Québec bénéficient de 87 établissements de santé ou de services sociaux qui sont anglophones. Ces établissements se répartissent comme suit:

23 hôpitaux
14 centres d'accueil («manoirs»)
34 centres de réadaptation
2 centres de services sociaux
4 centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.)

De plus, depuis 1988 la loi 142 oblige 170 établissements de santé ou de services sociaux à dispenser des services en anglais.

Faisons la comparaison avec les services offerts aux francophones de quelques provinces:

En Nouvelle-Ecosse et en Saskatchewan: 1 hôpital francophone

En Ontario: 5 hôpitaux bilingues

Au Manitoba: 6 hôpitaux bilingues

Au Nouveau-Brunswick: 22 centres d'accueil

LES SERVICES CULTURELS

En 1988-89 la projection de films dans les salles de cinéma s'est répartie de la façon suivante:

1051 longs métrages originaux en anglais
329 longs métrages originaux en français

La situation en ce qui concerne le marché des vidéocasettes

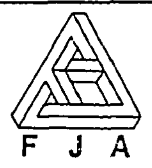
1986-87 55% originalement en anglais
1987-88 60% originalement en anglais
1988-89 76% originalement en anglais

Comparons avec le Nouveau-Brunswick:
1087 longs métrages originaux en anglais
23 longs métrages originaux en français

60% des films anglophones ne sont pas traduits.

La situation dans les hebdos:
30 hebdos au Québec sont imprimés en anglais.







LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ALBERTAINE EN MARCHE VERS L'AN 2000

TOURNÉE D'INFORMATIONS ET DE CONSULTATIONS

Cher(e) membre,

Les organismes francophones provinciaux de l'Alberta partent en tournée d'informations et de consultations auprès de la communauté franco-albertaine.

POURQUOI UNE TOURNEE?

- Parce que nous négocions une entente avec le gouvernement fédéral et que nous voulons connaître VOS PRIORITÉS.
- Pour discuter de notre avenir et travailler ensemble pour réaliser nos buts et nos rêves.
- Parce que la clé de la solidarité c'est une population bien informée.
- Parce que nous voulons envoyer un message clair à Ottawa. Les francophones de l'Alberta sont ici pour rester et sont déterminés à se donner des outils pour se développer.

CONSULTER LA LISTE CI-JOINTE POUR CONNAÎTRE LA DATE DE NOTRE VISITE CHEZ VOUS.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER M. LUCIEN LAROSE AU 466-1680 OU VOTRE RÉGIONALE

HORAIRE DE LA TOURNÉE EN MARCHE VERS L'AN 2000

Date Heure Endroit Local

Mois	Date	Heure	Endroit	Local
Avril	19	19 h 30	Saint-Paul	Centre culturel
	23	19 h 30	Grande Prairie	À confirmer
Mai	2	19 h 30	Edmonton	À confirmer
	10	19 h 30	Saint-Albert	À confirmer
	15	19 h 30	Banff	YWCA

Veuillez prendre note que la tournée se poursuivra en mai pour rejoindre les francophones dans les autres régions de l'Alberta. SURVEILLEZ VOTRE FRANCO.

ÉTABLISSONS NOS PRIORITÉS

1. **Regroupement - infrastructure:** Le regroupement des gens et la création de divers organismes.
2. **Communications:** Les communications à l'intérieur de notre communauté et à l'extérieur de notre communauté. Les médias.
3. **Planification:** Les outils de planification: concepts, réalisation et évaluation.
4. **Concertation:** La collaboration et la coopération entre les nombreux organimes.
5. **Education:** Du préscolaire au post-secondaire l'alphabétisation et la formation des adultes.
6. **Culturel:** La promotion, l'animation, l'aide aux artistes et le tourisme.
7. **Services:** Les services gouvernementaux et ceux de nos institutions.
8. **Ressources humaines:** La formation et le recrutement des bénévoles et des dirigeants.
9. **Visibilité-Identité-Fierté:** L'affirmation de notre fierté, de notre identité et de notre visibilité.
10. **Economie:** Assurer notre développement économique.

(cet espace a été retenu et payé par le Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.)